

Partie 9.1

Préparation pour l'expédition

PARTIE 9.1

PRÉPARATION POUR L'EXPÉDITION

PRATIQUES RECOMMANDÉES

1. Période de jeûne
 - a. Il est recommandé d'instaurer une période de jeûne pour les porcs avant l'abattage.
 - i. La durée optimale d'un jeûne avant l'abattage se situe entre 15 et 20 heures.
2. Remorques de transport
 - a. Les remorques de transport devraient être utilisées exclusivement pour transporter les porcs et être nettoyées avant tout chargement.
 - b. Il est recommandé d'éviter l'usage de la même remorque pour transporter des porcs et d'autres marchandises.
 - c. Les entreprises de camionnage qui utilisent de la litière à base de produits du bois lors du transport doivent fournir une garantie écrite attestant que la litière utilisée est exempte de pentachlorophénol (PCP), d'arséniate de cuivre chromaté ou d'autres produits de préservation du bois.

JUSTIFICATION

- a. Une période de jeûne chez les porcs à destination de l'abattoir réduit le risque que le contenu intestinal contamine la carcasse du porc lors de la transformation. Lorsque la période de jeûne est trop longue (plus de 24 heures), le risque de contamination par les salmonelles s'accroît.
- b. Les camions et remorques contaminés sont une source d'agents pathogènes tant pour la ferme d'où on expédie les porcs qu'au site où ils se rendent.
- c. L'usage d'un même camion pour transporter à la fois des porcs ou d'autres marchandises (p. ex., de l'engrais, des pesticides, des aliments médicamenteux ou d'autres produits chimiques) peut accroître le risque que les porcs soient exposés à des contaminants qui rendraient leur carcasse impropre à la consommation en raison de la présence de résidus.
- d. Chaque déplacement d'animaux présente un risque que les agents pathogènes provenant d'un véhicule contaminé puissent être introduits et se propager sur un site.
- e. La litière à base de produits du bois qui contient du pentachlorophénol (PCP), de l'arséniate de cuivre chromaté ou d'autres produits de préservation du bois peut être la cause de résidus dans la viande et la rendre impropre à la consommation humaine.
- f. Si les copeaux de bois de la litière contiennent du pentachlorophénol (PCP), de l'arséniate de cuivre chromaté ou d'autres produits de préservation du bois et que les porcs les ingèrent, ces contaminants peuvent s'accumuler dans les tissus du porc pour ensuite être transférés aux humains.
- g. L'urine et les fèces de porcs ayant reçu un traitement d'antibiotiques peuvent contenir suffisamment de résidus pour que la viande des porcs non traités, qui ont ingéré les excréments, contienne des niveaux de résidus d'antibiotiques qui excèdent les normes.
- h. La manipulation, le mélange et le transport des porcs leur causent un stress qui peut se traduire par l'excrétion de bactéries, y compris *Salmonella*. Les animaux en santé qui sont exposés à ces animaux, à leurs fèces ou à des véhicules contaminés pourraient devenir contaminés à leur tour.

ORIENTATION

- Établissez des protocoles d'hygiène spécifiques pour tous les véhicules qui entrent et qui sortent de la ferme.
- Désignez un véhicule particulier pour le transport d'animaux et planifiez les déplacements à l'intérieur et entre les sites, les fermes et les élevages, les unités et les zones (à accès contrôlé et à accès restreint) afin de minimiser l'introduction d'agents pathogènes.
- Instaurez un temps d'arrêt approprié pour tous les véhicules.
- Mettez en place un programme d'hygiène pour tous les véhicules (lavage, désinfection et séchage)

QUESTIONS D'AUDIT

Numéro de la question	Importance	Question	Oui	Non	S.O.	Commentaires
Q9.1.1	Fortement recommandé	Est-ce qu'une période de jeûne a été instaurée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Q9.1.2		a. Est-ce que les remorques de transport sont utilisées exclusivement pour transporter les porcs et nettoyées avant tout chargement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		b. Est-ce qu'un camion différent est utilisé pour transporter des porcs et d'autres marchandises?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		c. Est-ce que les entreprises de camionnage qui utilisent de la litière à base de produits du bois lors du transport ont fourni une garantie écrite attestant que la litière à base de produits du bois est exempte de pentachlorophénol (PCP), d'arséniate de cuivre chromaté ou d'autres produits de préservation du bois?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

S.O. = sans objet; PCP = pentachlorophénol